Collectivité Territoriale de Guyane

Cayenne, lundi 6 avril 2020

Le Président de la Collectivité territoriale de Guyane

Monsieur Marc DEL GRANDE
Préfet de Région
Hôtel préfectoral
Place Léopold Héder
BP 7008
97307 CAYENNE cedex

Objet : Covid19- venue de médecins cubains en Guyane

Monsieur le Préfet,

Le passage de la Guyane en stade 2 de l'épidémie de Covid-19 vient entériner la hausse de plus en plus rapide du nombre de cas de contamination sur le sol guyanais.

Dans la perspective d'une désormais probable vague dans nos hôpitaux de malades nécessitant des soins importants et notamment des placements en réanimation, il apparait nécessaire que les hôpitaux de Guyane puissent disposer de médecins en nombre suffisant. Or, nul n'ignore que la Guyane est un désert médical et que les médecins sont déjà, en temps normal, insuffisamment nombreux.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'avais entamé dès 2018, avec le Député Lénaïck Adam, les Sénateurs Georges Patient et Antoine Karam, ainsi que les Conseillers territoriaux Mylène Mathieu et Gauthier Horth, des négociations avec les ministères de la Santé cubain et français afin d'arriver à un accord pour la venue en Guyane de médecins cubains ; une initiative qui faisait suite aux tensions entre Cuba et le Brésil consécutives à l'élection de Jaïr Bolsonaro, et au rapatriement de plus de 8000 médecins cubains officiant au Brésil qui s'en était suivi.

Désormais, la situation sanitaire commande de finaliser cette démarche en urgence. C'est pourquoi je vous serais infiniment reconnaissant, dans la continuité des échanges que nous avons déjà eus ces derniers jours à ce sujet, que nous puissions nous réunir dans les meilleurs délais afin de convenir, avec la Directrice de l'ARS et les Parlementaires guyanais, des modalités effectives de venue de ces médecins en Guyane, conformément au décret 2020-377 du 1er avril 2020 précisant les conditions d'exercice des médecins étrangers Outre-mer.

Vous remerciant par avance de votre coopération sur ce dossier de la plus haute importance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Collectivité Territoriale de Guyane

Rodolphe ALEXANDRE

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE
Hôtel de la Collectivité territoriale de Guyane - Carrefour de Suzini - 4179, route de Montabo - 97300 CAYENNE
secretariat.president@ctguyane.fr ☎0594.300.600 0594.31.95.22 www.ctguyane.fr facebook/CTGuyane twitter/CTdeGuyane